



VALORISONS LE TRAVAIL DES AUXILIAIRES AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX

Alors que le vieillissement de la population met une pression sur les besoins d'hébergement et de soins de longue durée, le gouvernement doit investir dans le soutien à domicile (SAD) et miser sur le travail des auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS), les véritables spécialistes du SAD.

Malheureusement, le gouvernement s'entête à vouloir confier une part de plus en plus grande du SAD au secteur privé. Pour dorer la pilule de cette nouvelle privatisation des soins, il a choisi de privilégier le modèle des entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD).

Bien que la recherche de profits ne soit pas l'objectif ultime de ces entreprises, ces dernières basent leur modèle d'affaires sur une main-d'œuvre plus précaire, moins qualifiée et qui est susceptible d'entraîner une tarification directe de l'utilisateur.

La récente étude de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), « Réussir le virage vers le soutien à domicile au Québec », confirme que le sous-financement public des



services, la privatisation et l'application de méthodes de gestion importées du secteur privé ont détérioré les conditions de travail et la qualité des services offerts.

L'IRIS pointe du doigt :

- l'augmentation du temps partiel et de la précarité ;

- la diminution des niveaux de formation ;
- l'intensification des cadences ;
- la standardisation et le minutage des services.

Sur le terrain, les ASSS constatent aussi les problèmes liés au recours au privé :

- des usagers ne reçoivent pas leurs bains alors que le sous-traitant a pourtant facturé ces services ;
- un manque de suivi des dossiers des usagers auprès des CLSC ;

- une surcharge de travail pour les ASSS qui doivent réparer les pots cassés et multiplier les actes délégués par la Loi 90, non effectués par le privé.

Malgré tous ces écueils, le gouvernement persiste dans son recours à la sous-traitance et laisse même planer la menace de tarifier des services.

Les usagers du SAD sont des gens parmi les plus vulnérables de la société. Ils n'ont pas les moyens de déboursier pour recevoir des services, mais méritent tout de même de recevoir des soins de qualité.

Des solutions à portée de main

Les solutions sont pourtant connues. Après avoir passé en revue les différents modèles de SAD dans le monde, l'IRIS propose un modèle adéquatement financé, basé sur une prestation entièrement publique et géré par les CLSC.

. La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) partage cette vision et rappelle que les soins à domicile doivent être dispensés par du personnel qualifié, dûment formé, c'est-à-dire par les ASSS du réseau public

Le gouvernement de la CAQ doit profiter de sa prochaine Politique nationale de soutien à domicile pour (re)mettre les ASSS au cœur du SAD.

Le choix du SAD public, c'est le choix d'un système de santé tout entier plus efficace :

- moins cher ;
- avec davantage de prévention ;



- moins de recours à des formes coûteuses d'hébergement ;
- moins de visites aux urgences ;
- etc.

C'est seulement en confiant le SAD aux ASSS, les professionnelles du réseau public, et aux CLSC, que nous arriverons à améliorer le système de santé et de services sociaux.

DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

La pénurie de personnel frappe durement les soins à domicile. La solution ne consiste pas à privatiser les services, mais plutôt à améliorer les conditions de travail des ASSS. Plusieurs enjeux sont problématiques : horaires, surcharge de travail, formation, sécurité pour les employé-es et les usagers, déshumanisation des services par la contrainte de temps, etc. Le gouvernement doit cesser de gérer le soutien à domicile (SAD) comme une chaîne de montage et doit plutôt bonifier les conditions de travail des ASSS, les véritables spécialistes du SAD.

